

Sommaire

La chronique du maire	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
Informations municipales	7	aussi bien les femmes que les hommes.
La bibliothèque	15	
La page communautaire	17	Ce bulletin d'informations est publié six
La rubrique informative	19	fois l'an par la Ville de Macamic.
Le calendrier des activités	29	
Pour nous rejoindre	32	

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Dépôt légal - Volume 8 no 3
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La forme masculine utilisée dans cette

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

C'est avec intérêt que je désire vous informer des principales décisions que vos élus ont prises au cours des dernières semaines.

Réunion du 24 mars 2003

- ➔ Appui au projet de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II de madame Murielle Lessard;
- ➔ Appui aux démarches de la municipalité de Palmarolle afin qu'elle puisse modifier le tableau 2 de son plan d'urbanisme;
- ➔ Renouvellement du crédit variable de la municipalité au montant de 650 000 \$ à la Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon;
- ➔ Mandat confié à André Bélanger, consultant, le plus bas

soumissionnaire, pour la confection de plans et devis pour la mise en place de nouveaux trottoirs à Colombourg;

- ➔ Félicitations adressées aux bénévoles de la bibliothèque de Colombourg pour la réussite du brunch le 16 mars dernier qui soulignait les 20 ans d'existence de la bibliothèque.

Réunion du 14 avril 2003

- ➔ Adoption du règlement suivant :
 - tarif d'émission des permis et certificats;
- ➔ Autorisation à Vélo Abitibi-Ouest de circuler sur le territoire de la municipalité lors de leur randonnée familiale du 6 septembre prochain;
- ➔ Appui aux projets de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II :

- Daniel Boisclair pour Raymond Prévillé;
- Daniel Boisclair pour Victor Boisclair;
- Sylviculture Lavérendrye pour Jules-Marie Robitaille;

- ➔ Autorisation de la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Pierre Mandeville pour sa propriété sur le lot 31B-15 du Rang 3 du canton Royal-Roussillon visant à régulariser des situations.

Réunion du 28 avril 2003

- ➔ Dans le cadre du pacte rural, le conseil municipal priorise le projet Marina et espaces verts à l'entrée est de la ville et au sud de la route 111;
- ➔ Cession à titre gratuit, au Centre de la Petite Enfance Bout D'Chou, de deux terrains;
- ➔ Appui au projet d'incitatif à la construction résidentielle présenté

par la Corporation de développement de Macamic;

- ➔ Nomination de monsieur Rock Morin à titre de représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'O.M.H.;
- ➔ Adoption des règlements suivants

- 03-025 relatif aux frais d'administration et à la tarification pour le paiement des biens et services offerts;
- 03-026 concernant les nuisances;
- 03-027 concernant la tarification du service des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'automobile des non-résidents;

- ➔ Appui financier pour une somme de 200 \$ à l'organisation du Salon du Livre qui a eu lieu à La Sarre.

Réunion du 12 mai 2003

- ➔ Autorisation pour l'aménagement d'une piste de motocross sur une partie des lots 54 et 55 du Rang 1, canton La Sarre;
- ➔ Autorisation pour le réacheminement des circuits 911 vers le SCAU de Val-d'Or puis vers le centre de télécommunication de la Sûreté du Québec à Rouyn-Noranda;
- ➔ Suite aux propos, affirmations et aux diverses démarches réalisées, il y a quelques mois, par quelques personnes auprès de plusieurs résidants de Colombourg concernant les étapes et les formalités ayant confirmé le regroupement Macamic et Colombourg;

Suite à plusieurs appels des résidants de Colombourg ayant dénoncé la façon de faire des personnes les ayant interpellés à ce sujet et étant désireux de vérifier la

véracité des propos qui furent véhiculés.

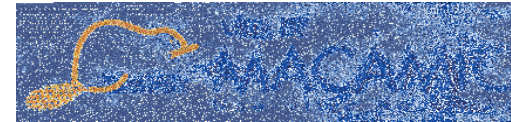
Devant ces faits, il est décidé par le conseil municipal de faire paraître un communiqué spécial à l'ensemble des citoyens du territoire visant la diffusion de la lettre reçue du gouvernement du Québec confirmant que toutes les règles, les étapes et les démarches ayant mené au regroupement de la ville de Macamic et de Colombourg ont été faites en respect intégral de la loi.

Sur ce, nous tenons à souhaiter une agréable saison estivale à toute la population et à vos visiteurs.

Daniel Rancourt
Maire



Informations municipales



AVIS PUBLIC

est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors de l'assemblée ordinaire du 26 mai 2003 à 19 h 30, le conseil de la ville de Macamic a adopté la résolution No 2003-05-134, concernant l'aliénation à titre gratuit des lots 8 et 9 du bloc 121, en faveur du Centre de la Petite Enfance Bout D'Chou pour la construction d'une garderie, et ce, conformément à l'article 29 de la Loi sur les cités et villes.

Donné à Macamic, ce 27^e jour de mai 2003.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe
L'utilisation de l'eau potable

Bien que l'eau soit une ressource abondante au Québec et que l'approvisionnement en eau potable soit, par conséquent, un service très accessible, il ne faut pas oublier qu'il faut l'utiliser à bon escient. La belle température est arrivée, nous désirons rappeler à la population l'existence du règlement No 96-431 concernant l'utilisation de l'eau potable. L'économie de l'eau et la réduction des coûts de traitement sont les grands objectifs de ce règlement. Voici un résumé de ce règlement :



- ➔ Tout citoyen désirant effectuer l'arrosage de sa pelouse à l'aide d'un appareil automatique tel que tourniquet, arrosoir à balancier ou arrosoir enfoui dans le sol devra suivre les consignes suivantes :

- ➔ L'arrosage est permis, pour les numéros civiques pairs, les mardis, vendredis et samedis et pour les numéros civiques impairs, les mercredis, vendredis et dimanches, entre 19 h et 24 h.

Toutefois, l'arrosage manuel à l'aide d'un boyau muni d'une fermeture automatique est autorisé en tout temps.

- Le remplissage des piscines est autorisé une seule fois par année entre le 15 mai et le 1er septembre, entre 19 h et 6 h. Le remplissage en dehors des heures précisées est autorisé à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine ou pour des besoins de mise en forme de la toile.
- Dans le cas de nouvelles pelouses, l'arrosage est autorisé tous les jours, au besoin, pendant 15 jours suivant l'installation.
- Le lavage des véhicules est permis tous les jours, à toute heure, à la condition d'utiliser un boyau muni d'une fermeture automatique.
- De plus, il est interdit d'utiliser un boyau avec ou sans fermeture automatique pour nettoyer les entrées, les trottoirs et les patios entre le 15 mai et le 15 septembre.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut consulter le règlement à l'hôtel de ville.

La Ville de Macamic sollicite donc la collaboration de toute la population, l'invitant à respecter ce règlement.

Quais flottants (Marina)

Nous désirons informer la population que les quais flottants ne seront pas installés cet été en raison de plusieurs bris sur ceux-ci.

Le conseil municipal analysera ce dossier lors de la préparation budgétaire 2004 en fonction des coûts pour leur rénovation par rapport à l'utilisation faite réellement par les plaisanciers.

**Information : Denis Bédard, dir. gén.
782-4604 poste 238**

Numéros civiques

Une vérification des numéros civiques a été effectuée sur une partie du territoire de la municipalité. Vous recevrez sous peu une correspondance s'il y a irrégularité avec votre numéro civique.

Tableaux comparatifs

Madame,
Monsieur,

Souvent nous sommes portés à comparer la taxation de notre municipalité à celle de nos voisins habitant d'autres villages.

Dans presque la majorité des cas, ces comparaisons sont biaisées puisque l'on oublie beaucoup de détails qui influencent la résultante.

À titre d'exemples, l'évaluation de notre propriété est-elle la même, les services reçus sont-ils les mêmes?

- Est-on desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout?
- Y a-t-il un service d'assainissement des eaux usées?
- La propriété est-elle en zone urbaine ou rurale?
- Y a-t-il des services d'incendie, de loisirs avec un aréna, etc.?

C'est donc pourquoi nos vérificateurs externes, Samson Bélair Deloitte & Touche ont préparé des tableaux comparatifs vous permettant d'analyser la situation de votre ville par rapport à celle d'autres municipalités comparables et offrant les mêmes services que nous, et ce, au 31 décembre 2002, soit la dernière année financière de référence. Les histogrammes identifiés MRC représentent toutes les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest, incluant la ville de Macamic.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces tableaux et pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec notre personnel à l'hôtel de ville.

Le conseil municipal

Information :

**Denis Bédard, directeur général
782-4604 poste 238**

La bibliothèque

Macamic (Nouveautés)

- ➔ Les fleurs du soir
André Mathieu
- ➔ Clara
André Mathieu
- ➔ Tout là-bas
Arlette Cousture
(Don Club Lions)
- ➔ Un ventre plat
Christine Green

- ➔ Chronique de l'année 2002
Bruno Larebière
- ➔ Bayou
Nora Roberts
(Don Club Lions)
- ➔ 60 conseils minceur
Marie Borrel
- ➔ Dans l'intimité de Star Académie
Michèle Lemieux
- ➔ Le guide de l'épargnant
- ➔ Les fleurs sauvages

- Virginia C. Andrews
- ➔ Catalina
Gilles Gougeon
- ➔ Brûlée vive
Souad
- ➔ Comment parler des drogues à nos enfants
Line Beauchesne
- ➔ Les fils de la cordonnière
Pauline Gill
(Don Club Lions)
- ➔ Guérir en mangeant
Dr Andrei Dracea
- ➔ La chaleur des moissons
Victoria Clayton
- ➔ L'Enchantée
Louise Portal

La bibliothèque municipale, secteur Macamic, sera fermée les mercredis 25 juin et 2 juillet.

Colombourg

Nous recherchons des bénévoles pour

assurer les heures de la bibliothèque un mercredi par mois, le soir, ainsi que le dimanche matin. Si vous êtes intéressés, communiquez avec Noëlla Royer au 333-4466 ou Colette Labbé au 333-4444, une formation vous sera donnée. Nous remercions madame Sylvie Blais-Nantel pour son implication au sein de notre équipe et pour le travail qu'elle a accompli durant l'année; elle nous quitte pour se consacrer à sa garderie.

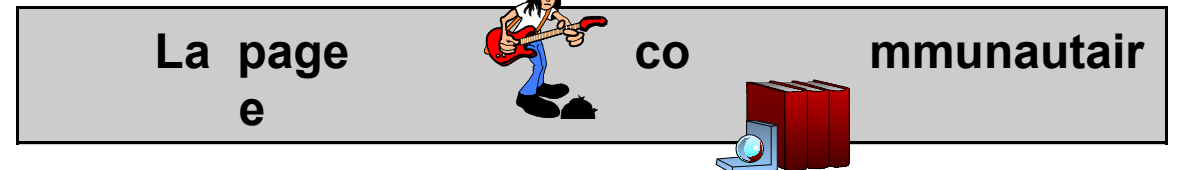


Nous remercions tous les commanditaires qui ont participé au 20e anniversaire de la bibliothèque de Colombourg. Les gagnants des prix sont monsieur Maurice Noël, gagnant d'un chèque-cadeau de 100 \$ de la Librairie du Nord, commandité par la bibliothèque de Colombourg; monsieur Bernard Vezeau, gagnant d'un massage de réflexologie de la Clinique Rossignol; monsieur Denis Laprise, gagnant d'un livre du 75e du Club des Loisirs, madame Gertrude Lecours, gagnante d'un prix du Salon Denise, Claudelle Dumont, gagnante d'un emballage de correspondance et Samuel Fluet, d'un frisbee.

Nous remercions les élèves ainsi que les enseignantes du Pavillon de Colombourg

pour la participation à l'élaboration d'un livre conçu par les élèves. Ce livre est à vendre au coût de 5 \$. Les fonds serviront à acheter d'autres livres pour la bibliothèque; il reste quelques exemplaires à vendre, vous pouvez vous les procurer à la bibliothèque.

Le comité de la bibliothèque désire remercier toutes les personnes qui se sont occupées du brunch lors du 20e anniversaire et tous ceux et celles qui sont venus nous encourager.



Fête de la Saint-Jean

Plusieurs artistes, danseurs et danseuses, musiciens bénévoles se donnent la peine de participer à cette journée de la fête de la Saint-Jean à Macamic. Exceptionnellement, compte tenu de la disponibilité de nos bénévoles, la fête se déroulera le samedi 21 juin de 14 heures jusque vers 23 heures 30 au parc Tembec, et en cas de mauvais temps, au Centre récréatif de Macamic, après quoi une disco

sera sur place. Il y a des gens qui aimeraient que la prestation des musiciens finisse plus tard, mais il faut démonter l'équipement après une longue journée pour les bénévoles; l'équipement de sonorisation est loué jusqu'à 23 heures 30, il faut respecter l'heure de tombée.

Pour cette journée seulement, vous pouvez apporter vos consommations (bière, boissons gazeuses). Si le beau temps est au rendez-vous, vous pourrez apporter des



jeux (fer); il y aura également des jeux pour enfants. De nouveaux talents se sont ajoutés, encourageons nos talents locaux qui ont la chance de monter sur scène. Il ne faut pas oublier que pour cette fête, tous les gens travaillent bénévolement.

Quand tout le monde s'implique bénévolement, il y a moyen de se faire une journée en musique avec un budget restreint, en espérant garder la même formule tous les ans. Merci à la Ville de Macamic, au Club de patinage artistique, au Club Lions et aux pompiers pour leur collaboration très appréciée.

Un merci spécial à Boréal (monsieur Réjean Parent) qui a aidé financièrement à installer un toit permanent sur la scène du parc Tembec, qui sert à protéger l'équipement en cas de pluie. Venez vous amuser et encourager nos artistes d'ici pour une belle journée en famille!

On t'attend!

Organisateurs : Jocelyn Lépine et Gilles Parent

Équipe : Réjean Parent et Michel Desrochers

Brigade des pompiers volontaires de Macamic

Dans le cadre de son programme de prévention, les pompiers ont pu constater, lors de la visite des résidences qui se tenait du 3 au 10 mai, que la population a su au fil des années se conscientiser quant à l'importance de l'installation de détecteurs de fumée puisque très peu de résidences ont eu un rapport d'anomalie et plusieurs dépassaient même la norme exigée.

À quoi bon? Saviez-vous que l'intervention des pompiers suite à la perte de contrôle d'un feu d'herbe engendre des coûts parfois exorbitants pour une Régie intermunicipale comme la nôtre? Pourquoi ne pas laisser la nature nous ramener la verdure comme elle sait si bien le faire? Cela nous permettrait sûrement de réduire les coûts liés aux interventions.

Avec le retour du beau temps revient aussi le temps du barbecue. Avant l'utilisation de votre appareil, veuillez à en faire une inspection méticuleuse : étanchéité des

joints, bon fonctionnement des contrôles, bon état du brûleur, état des boyaux (craquelures) et péremption du cylindre.

La brigade des pompiers est toujours à la recherche de gens voulant s'impliquer dans la brigade; si vous êtes intéressés, communiquez avec messieurs Ghislain Mélançon, Ronald Pinard, Roger Alain ou Denis Pépin.

Pour la saison estivale, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter les 3 P : prudence, prévention et surtout plaisir.

Bon été!

**Bertrand Bellerive
Pompier 19**

Rubrique informative

Cours de RCR

Si vous êtes intéressés à recevoir des cours de RCR, veuillez communiquer avec Noëlla Royer au 333-4466. Le coût est de 65 \$ à 68 \$ par personne; il y a un minimum de 8 personnes par cours.

Nouveau en septembre 2003 Pré-maternelle à Macamic : trois ans

J'offre la possibilité d'offrir un groupe de pré-maternelle trois ans au Pavillon Tremblay pour septembre 2003. Je suis présentement en période d'inscription

pour implanter ce nouveau service. Pour être éligible, votre enfant devra avoir trois ans au 1er octobre 2003. Il fréquentera l'école à raison de deux demi-journées par semaine, soit quatre heures par semaine, avec possibilité de trois demi-journées pour six heures. Ce service sera offert si le nombre d'enfants est suffisant (minimum de huit enfants).

La pré-maternelle sera un milieu d'éveil pour votre enfant, les activités qu'il (elle) vivra en classe seront différentes du programme quatre ans. Causeries, histoires, chansons, bricolage, arts plastiques, jeux éducatifs, casse-tête, ordinateur seront au programme pour favoriser l'apprentissage des notions de base chez votre enfant de trois ans. Elle l'initiera à la vie en groupe. J'enseigne dans ce domaine depuis 17 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez me contacter et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Faites vite car les places sont limitées.

Merci de votre collaboration!

Sandra Jalbert
Technicienne d'éducation en service de garde

191, rue Bégin
Ste-Germaine Boulé JOZ 1MO
787-6104

Maison de la famille de La Sarre

La Maison de la famille de La Sarre désire remercier spécialement Essaim et Métro de La Sarre pour leur appui et leur commandite ainsi que toutes les familles qui ont participé aux activités du samedi 10 mai à l'occasion de la semaine québécoise des familles. Ce fut une belle journée et nous espérons vous revoir l'an prochain.

Besoin urgent

➤ La Maison de la famille est à la recherche de personnes pouvant offrir de leur temps pour aider des familles ayant besoin d'aide après l'accouchement. Le besoin de marraines est urgent pour les secteurs d'Authier, Ste-Rose et Macamic. Votre expérience de parent est inestimable et peut servir dans l'apprentissage du rôle parental à d'autres parents. Nous attendons votre appel au 333-2670, demandez Chantal Gamache. Dans les secteurs énumérés

ci-haut, il n'y a présentement personne pour combler les demandes. C'est URGENT! Des familles ont besoin de vous maintenant.

- C'est le grand ménage du printemps! Vous avez une tondeuse, un divan ou une causeuse, une armoire de rangement, de l'équipement informatique, des bureaux et chaises de bureaux, vous désirez vous en débarrasser! Appelez-nous au 333-2670 à la Maison de la famille et demandez Chantal Souigny.
- Il y a présentement pénurie de couches jetables, pull-ups, couches de coton, purée pour bébés, lait maternisé; pour en offrir, appelez au 333-2670. Nous acceptons aussi tout article de maternité ou d'enfants 0-2 ans : vêtements, parcs, chaises hautes, sièges d'auto moyens, centres d'activités stationnaires, etc.

Bénévolat

Toute personne ayant le goût d'offrir de son temps est la bienvenue. Pour information, appelez au 333-2670.

Service

Nouveau halte-répét tous les jeudis de 13 h à 16 h; pour vous inscrire, appelez Marie-Ève Perreault au 333-2670. Il s'agit d'un service de répét pour les parents ayant des enfants de 0-5 ans, ce service est offert à coût minime.

Marrainage

Vous êtes nouvellement parent ou futur parent. Vous êtes dépassé par les événements. Vous vous sentez isolé, fatigué ou vous avez tout simplement besoin d'aide pour concilier toutes les tâches : un service est offert, basé sur l'accompagnement et l'entraide en toute amitié dans le respect de vos besoins. Le service est gratuit et dessert tout le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Pour information, appelez Chantal Gamache au 333-2670.



Cuisine collective

Caroline Désilets de la Maison de la famille est disponible pour offrir gratuitement du soutien pour toute personne ayant le goût de démarrer un groupe de cuisine collective ou pour avoir de l'information à ce sujet. Une trousse d'outils pour le démarrage est également

disponible dans votre localité. Vous pouvez joindre Caroline au 333-2670 à la Maison de la famille de La Sarre.

JEUX D'ÉTÉ 2003 Macamic et Colombourg



Encore une fois cette année, si les subventions gouvernementales nous le permettent, il devrait y avoir des jeux d'été pour les enfants d'âge scolaire, au Centre récréatif de Macamic; ces jeux devraient se dérouler de la même façon que l'année dernière. En effet, s'il y a une demande pour le dîner et le service de garde, qui avaient eu du succès l'an dernier, nous aimerions renouveler l'expérience tout en organisant des jeux dynamiques et variés. Donc, si vous êtes intéressés à faire des activités sportives, du bricolage, des expériences scientifiques, du théâtre, des sorties pour découvrir la région, etc., il nous fera plaisir de vous accueillir pour une nouvelle saison estivale.

Inscriptions du 9 au 20 juin 2003

Information : Marie-Pierre Valcourt
Coordonnatrice
782-4604 poste 233

DÉPOTOIR MUNICIPAL



Veuillez prendre note que le dépotoir est ouvert au public le samedi seulement, de 8 h à 16 h.

Deux conteneurs sont à votre disposition à l'entrée lorsque ce dernier est fermé, mais seulement pour les déchets qui brûlent.

Pour ce qui est du fer, pneus ou autres matériaux non combustibles, nous vous demandons de les apporter le samedi, une personne vous indiquera l'endroit où les déposer afin de les récupérer.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de garder le dépotoir fonctionnel et peu coûteux, car c'est vous qui en payez les coûts.

Information : Joëlle Rancourt, sec.-trés.
Régie intermunicipale de la
gestion des déchets de
Roussillon

782-4604 poste 223

Office municipal d'habitation

Veuillez prendre note que lors de l'impression des pages couvertures de l'Info-Mak, une erreur de typographie chez l'imprimeur s'est glissée concernant le numéro de téléphone pour rejoindre la directrice générale, madame Suzanne Poliquin; le bon numéro est le **787-6340**.

Le Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants est ouvert

Le Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants (CRHC-É) de La Sarre est ouvert au public depuis le 30 avril. Le Centre est prêt à aider étudiants et employeurs à combler leurs besoins en matière d'emplois d'été. L'an dernier, le centre a comblé 155 postes offerts aux étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire.

Cette année, nous célébrons plus de 35 années de prestation de services dans le but d'aider les jeunes à trouver un emploi d'été, a déclaré Sylvie Turgeon,

coordonnatrice du CRHC-É. Au cours des semaines qui viennent, les agents d'emplois d'été communiqueront avec les employeurs de la région pour connaître leurs besoins en main-d'oeuvre pour l'été et leur faire savoir que notre bureau est ouvert et prêt à les aider de toutes les façons possibles.

Les CRHC-É créent des liens entre les jeunes et les employeurs. Ils procurent aux jeunes un accès à des offres d'emplois, leur donnent des conseils sur les entrevues et la rédaction d'un curriculum vitae et leur proposent des stratégies de recherche d'emplois; ils permettent également aux employeurs d'afficher des offres d'emplois. Tous nos services sont offerts gratuitement. Les offres d'emplois d'été sont affichées au centre et sur Internet à l'adresse www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/jeunes sous la rubrique Guichet emplois pour étudiants.

Cette année, comme par le passé, le CRHC-É est situé au Carrefour La Sarre, 255, 3e Rue Est, bureau 31. Les heures d'ouverture sont les suivantes : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 15 à 16 h et le mercredi, de 9 h 30 à 16 h avec une pause le midi de 11 h 45 à 12 h 45.

Les employeurs qui voudraient utiliser nos services et les étudiants qui cherchent un emploi d'été peuvent communiquer avec le CRHC-É de La Sarre au 1 866 311-6681 ou au (819) 333-5643 et composer le poste 224 pour joindre Pascal Bergeron.

Les Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants font partie de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada. Cette stratégie est au coeur du plan d'action sur l'innovation et l'apprentissage du gouvernement du Canada, Le savoir : clé de notre avenir.

Information : Pascal Bergeron, agent principal d'emplois d'été
(819) 333-5643 poste 224
1 866 311-6681 poste 224

Rappel aux personnes absentes lors de la visite des pompiers

Nous désirons attirer l'attention des personnes qui étaient absentes lorsqu'un membre de la Brigade des pompiers

volontaires de Macamic est passé pour faire la vérification de vos détecteurs de fumée.

Nous tenons à vous sensibiliser au maintien de votre détecteur de fumée en bon état de fonctionner, ce dernier pouvant vous sauver la vie en cas d'incendie.

Merci de votre vigilance!

COMMUNIQUÉ

Dans la vie, il y a les choses essentielles et disons-le inévitables, mais les conséquences le sont aussi...

Préservez l'environnement : faites vidanger régulièrement votre fosse septique pour 160 \$ (taxes incluses) ou encore faites-la traiter pour 135 \$ (taxes incluses).

Plusieurs autres services du camion citerne/vacuum sont à votre disposition :

- ◆ nettoyage de puits;
- ◆ nettoyage de regards (mainholes);
- ◆ vidange de fosses sèches (location lors d'activités);

- ◆ vidange de bassins (gros volume).

N'attendez pas, la prévention diminuera vos coûts et vous évitera les problèmes de dernière minute et même les urgences en période hivernale. Si vous négligez de vidanger votre fosse régulièrement, vous risquez de contaminer votre champ d'épuration, ce qui pourrait vous occasionner des dépenses importantes.

Alors pensez-y!

Appelez la MRC d'Abitibi-Ouest au 339-5671, seul gestionnaire d'un site de dépôt de boues autorisé par le MENVIQ en Abitibi-Ouest. Il est possible d'utiliser le service du camion du 2 juin 2003 au 31 octobre 2003.

Vente de garage

Vous organisez une vente de garage très bientôt, savez-vous qu'il existe certaines règles à suivre?

En effet, la Ville de Macamic demande aux citoyens de respecter les points suivants :

- √ La vente de garage doit servir uniquement pour les citoyens d'un quartier résidentiel à se débarrasser des choses qui ne sont plus utiles, donc des choses qui vous appartiennent et qui sont usagées. Il est interdit d'acheter des articles afin de les revendre dans une vente de garage.

- √ La vente de garage doit être effectuée sur une courte période, soit pendant une fin de semaine.

Il est interdit d'effectuer une vente de garage toutes les fins de semaine ou pendant tout l'été.

- √ Les articles usagés à vendre doivent être étalés sur le terrain de la personne qui effectue la vente de garage.

Il est interdit de se servir du trottoir, de la rue ou de la ruelle, de la propriété publique de la ville ou de la propriété d'une autre personne

pour étaler les objets.

√ L'affichage de pancartes annonçant la vente de garage n'est pas autorisé sur le territoire de la ville sauf sur la propriété privée où s'effectue la vente de garage.



Le permis est obligatoire au coût de 5 \$. Maximum de deux ventes par été et ceci pour tout le territoire de la nouvelle ville de Macamic.

Par votre collaboration, vous nous aiderez à maintenir un bel environnement et une harmonie entre les citoyens de votre quartier.

Pour information, contactez madame Nicole Bouffard, secrétaire-trésorière adjointe au 782-4604 poste 227.

COMMUNIQUÉ

La Ville de Macamic désire vous informer que vous devez déposer les feuilles et les herbes mortes au site prévu à cet effet,

face à la propriété de monsieur et madame Jean-Marie Marcoux au 675, Rang 2 Est, Macamic (rang où est situé le pont couvert).

**Source : André Brulotte, contremaître
782-4604 poste 224**

Une fête de l'arbre magique à Macamic

Le 25 mai, le Chalet Multi-services était envahi par une quasi-centaine de jeunes et moins jeunes venus fêter les poumons de la terre : les arbres... Pour apprendre que planter, c'est respirer, que planter, c'est vivifier!

Bricolages, jeux, défis-questions, informations charmantes et coquines étaient à l'honneur... Les jeunes ont inscrit leur âge en cercles d'années autour de leur nom, se sont parés de bandeaux indigènes à plumes locales, ont bigarré diverses cocottes de trésors-nature, se sont baragouinés une mangeoire à même des contenants récupérés de leurs maisons et se sont fait des habitants d'arbres-déco dignes de mention!

En bonus, un merisier de Noël, planté au centre du chalet, croulait sous les chefs-d'oeuvre de ces apprentis-enjoliveurs. Cette meute de planteurs a dévoré (et c'est le mot) la collation santé servie en mi-activité... La suite était très touchante... En effet, chaque enfant-relève partait sous la pluie, une petite étiquette à la main; on y avait soigneusement inscrit son prénom et son âge pour aller « baguer » un arbre planté au bord du lac Macamic, ce cher castor boiteux liquide.

Résultat! Une forêt naine, une mini-pouponnière enchantée, pleine de promesses, qui laisse planer sur étiquettes la marque du temps... Ce temps pris pour prendre soin de nos racines, de nos héritages, de ce qu'on reçoit et de ce que l'on redonne. De ce qui se poursuit et grandit...

Les enfants ont beaucoup appris : prendre soin des petites choses et en faire de l'utile, du joli, de l'agréable en développement... Veiller à ce que chacun sème (qui fera des petits) et être

responsable de ce que l'on apprivoise...

Grâce à des bénévoles dynamiques et enthousiastes (une douzaine, en majorité mineurs...), à des commanditaires locaux généreux, un planteur vaillant (de Boréal-Tembec) et à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue, tout le monde est reparti, un arbre et des rêves sous le bras... dans le tête et sur le coeur... En espérant que leur forêt magique grandira, sous le regard épaté de l'Abitibi-Ouest, venue se promener au bord du lac, s'amarrer à leur quai ou rêvasser de l'autre côté de la rive, soit dans la toute nouvelle tour d'observation ou dans les romantiques sentiers du SAN! Bienvenue à tous et au civisme revampé! Et surtout, félicitations aux semeuses et semeurs de seigneurs-à-poumons!

**Sylvie Morin, co-responsable du projet
avec Geneviève Morel, fée des arbres.**

COMMUNICATION-QUÉBEC

Gare aux rénovateurs malhonnêtes

On sonne à votre porte et on vous annonce que votre toiture doit être refaite ou que vos fenêtres sont à changer ou que votre cheminée est dans un état dangereux... Attention! Prenez le temps de réfléchir. Mieux encore, demandez à la personne qui prétend que votre résidence a besoin de rénovations de s'identifier et de vous montrer sa licence d'entrepreneur de construction délivrée par la Régie du bâtiment du Québec et son permis de vendeur itinérant de l'Office de la protection du consommateur.

Attention aux puits contaminés

À la suite d'une analyse de l'eau de votre puits, si vous constatez qu'il est contaminé, désinfectez-le. Pour connaître la façon de procéder, procurez-vous, à Communication-Québec, le dépliant intitulé : L'entretien et l'aménagement de votre puits.

Quais et aménagements au bord de l'eau

L'eau et la rive naturelle constituant l'habitat d'une multitude d'êtres vivants qui les utilisent pour se nourrir, s'abriter et se reproduire, il importe que les travaux effectués dans ces zones d'eau peu profonde, particulièrement sensibles aux perturbations, ne contribuent pas à leur dégradation. Pour aider les propriétaires riverains à respecter l'environnement, deux documents sont disponibles à Communication-Québec : Aménager un embarcadère et La vie au bord de l'eau.

Prix de la justice 2003

Le ministère de la Justice annonce l'ouverture de la période de proposition des candidatures pour l'obtention du Prix de la Justice du Québec; la date limite pour ce faire est le 4 juillet 2003. Créé en 1990, ce prix rend hommage à une personne dont la carrière exceptionnelle

ou l'engagement a contribué à promouvoir dans son milieu les valeurs de justice que sont l'accessibilité, la qualité et l'universalité. La lauréate ou le lauréat se verra offrir une médaille en argent massif et une épinglette lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu à l'automne, à l'Assemblée nationale. Afin d'aider les personnes ou les groupes désirant proposer une candidature, un dépliant d'information incluant une fiche d'inscription est disponible dans les bureaux de Communication-Québec, dans les palais de justice et sur le site Internet du ministère de la Justice (www.justice.gouv.qc.ca).

Répertoire des camps de vacances

Les vacances estivales dans les camps se préparent à l'avance. Pour aider les parents et les enfants dans le choix d'un camp de vacances, d'un camp de jour ou d'un camp spécialisé, le Répertoire des camps accrédités 2003 / Camps de vacances et camps de jour est l'outil de

recherche par excellence. Ce répertoire est disponible gratuitement dans les CLSC et dans les bureaux de Communication-Québec.

Le calendrier des activités

Juin	28	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Juillet	11	Date limite pour vos textes pour le prochain Info-Mak
	13	Brunch au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	14	Réunion du conseil municipal à 19 h 30
	26	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Août	10	Brunch au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	11	Réunion du conseil municipal à 19 h 30
	14	Parution Info-Mak

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines
Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.



Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30;
un mardi aux deux semaines de
12 heures 30 à 15 heures;
le dimanche de 10 heures 15 à 11 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 14 août 2003; **la date limite pour apporter vos textes est le 11 juillet 2003**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**